

Communiqué :

2 février, Journée mondiale des zones humides « Les zones humides, moyen de réduction de la pauvreté »

La Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année le 2 février depuis 1997, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971. Des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion **pour lancer des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général, et de la Convention de Ramsar en particulier.** Le thème choisi pour 2006 est le suivant : « Les zones humides, moyens de réduction de la pauvreté ».

« Depuis 1900, plus de la moitié des zones humides de la terre entière ont disparu » - Barbier E.B.

Les écosystèmes de zones humides sont des ressources exceptionnelles sur lesquelles reposent les économies et les sociétés de l'humanité entière. Les fonctions qu'elles remplissent sont irremplaçables et sont d'une large variété. On peut citer la fourniture de biens et services qui ont une valeur économique indéniable pour les populations vivant à leur périphérie mais aussi pour celles vivant en dehors d'elles. Les zones humides sont une importante source d'alimentation, d'habillement, de plantes médicinales, d'eau douce, de matériau de construction, de purification de l'eau et de prévention de l'érosion des sols, de régulation du climat et des processus écologiques qui contribuent ainsi à une meilleure santé environnementale.

C'est sur l'espace offert par les zones humides que les humains s'installent et développent leurs activités comme en attestent les civilisations millénaires. Ces activités incluent, entre autres, l'agriculture et l'irrigation, la pêche, l'élevage, la coupe de bois, le transport, la production d'énergie hydraulique et électrique par exemple, et même le développement de la production scientifique et culturelle. C'est grâce aux zones humides que nombre d'espèces de plantes et d'animaux trouvent leur habitat naturel, elles

permettent ainsi des concentrations exceptionnelles d'espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles d'amphibiens, de poissons et d'invertébrés que l'on peut observer sur certains sites à travers le monde. Il a été estimé que les eaux douces des zones humides recèlent plus de 40% de l'ensemble des espèces de la terre et 12% de toutes les espèces animales.

Les zones humides en plus de leur valeur pour la biodiversité ont une valeur pour la recherche scientifique, le tourisme, etc. En dépit de tout cela les zones humides sont continuellement modifiées et souvent dégradées ou perdues à tout jamais alors que certaines sont réhabilitées à grand frais. « L'une des causes profondes de beaucoup de dégradation des zones humides est le manque d'information – les décideurs souvent ont une compréhension insuffisante de la valeur des zones humides notamment de leur valeur économique, aussi la protection des zones humides ne leur paraît pas être une alternative sérieuse » pour leur gestion durable au bénéfice de leurs sociétés et des générations futures.

En Afrique particulièrement, les pressions sur les zones humides combinées à la pauvreté et à la forte croissance démographique rendent les problèmes plus ardu. Car la disponibilité et le bon fonctionnement des écosystèmes de zones humides ont un impact sur les conditions d'existence, la santé et la sécurité des plus démunis. « Il est pour cela primordial de reconnaître et d'intégrer les relations entre la gestion des ressources en eau douce et les moyens d'existence dans le travail de conservation des eaux douces. Ceci aura pour conséquence de mieux prendre en considération pour les populations défavorisées les aspects liés à l'accroissement des revenus monétaires et non monétaires, à un bien-être accru, à une réduction de la vulnérabilité, et à une réduction des conflits.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les actions de sensibilisation, cette année porteront sur le thème **« les zones humides, moyens de réduction de la pauvreté ».**

Contact : Wetlands International Bureau Régional pour l'Afrique 407 Cité Djily Mbaye BP 8060, tél. +221 820 64 78 Fax +221 82064 78 , Ablaye Ndiaye, Directeur Adjoint ablaywet @sentoo.sn ; Mame Dagou Diop, Chargée de Projets dagouwet@sntoo.sn ; Secrétariat wetlands@sntoo.sn

Pour approfondir, les développements sont tirés de www.ramsar.org ; www.wetlands.org (« Wetlands and poverty reduction project »). Kirsten Schuyt, 2005. *Fresh Water and Poverty Reduction: Serving People Saving Nature. An economic analysis of the livelihood impacts of freshwater conservation initiatives*. WWF. Schuyt K, Brander L, 2004. *The Economic Value of the World's Wetlands*. Gland/Amsterdam. Photos : Remerciements à JF Hellio & NV Ingen, FIBA.